



**COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON**  
1629 K Street NW, Suite 702, Washington, DC 20006 E.U  
Téléphone : 1 (202) 463-6660 • Fax : 1 (202) 463-6950 • E-mail : [secretariat@icac.org](mailto:secretariat@icac.org)

## **La compétitivité du coton africain dans le marché mondial**

Gérald Estur, statisticien, ICAC, janvier 2005

*(Les points de vue exprimés dans cet article n'engagent que leur auteur)*

Le coton revêt une importance économique et sociale considérable pour l'Afrique qui possède un avantage comparatif à le produire. 35 des 53 pays africains produisent du coton et 32 d'entre eux en sont exportateurs. Le coton brut se situe au troisième rang en valeur des produits agricoles d'exportation du continent, après le cacao et le café.

En un demi-siècle, la production africaine de coton est passée de 700.000 à 2 millions de tonnes. Dans le même temps, la production mondiale a plus que triplé, culminant à près de 25 millions de tonnes pendant la campagne 2004/05. La part de l'Afrique dans la production mondiale a ainsi diminué de 10% à 8%. Cependant, les évolutions ont été très contrastées selon les groupes de pays. Bien que l'Egypte demeure le premier producteur du continent, sa production a baissé et elle a rétrogradé de la 5<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup> place au palmarès mondial. Inversement, la production de l'Afrique au Sud du Sahara a été multipliée par 8,5, passant de 200.000 tonnes à 1,7 millions de tonnes.

L'Afrique représente 14% de la superficie cotonnière mondiale, environ 5 millions d'hectares, mais le rendement moyen stagne et ne dépasse pas 400 kilogrammes de fibre par hectare depuis 1994/95, à peine plus de la moitié de la moyenne des autres pays qui, en progression, devrait s'élever au niveau sans précédent de 755 kg/ha en 2004/05. Toutefois, moins de 10% de la superficie cotonnière est irriguée en Afrique, pour l'essentiel en Egypte et au Soudan, contre 55% dans le reste du monde. Nonobstant, l'écart se creuse et fait perdre de sa compétitivité au coton africain. L'accroissement du rendement moyen mondial, lié à l'utilisation croissante de nouvelles technologies, notamment l'expansion des variétés biotechnologiques, tend à réduire les coûts de production et pèse sur les cours mondiaux.

Le continent africain reste marginal sur le plan de la consommation industrielle de coton qui n'atteint pas 600 000 tonnes, soit moins de 3% de la consommation mondiale qui devrait s'élever au chiffre record de 22,5 millions de tonnes en 2004/05. Plus de la moitié de la consommation se situe en Afrique du Nord. A première vue, l'Afrique paraît avoir vocation à développer une industrie textile basée sur la transformation d'un coton de proximité de qualité. Cependant, l'avantage comparatif dont elle dispose pour la production de coton brut est annihilé par de nombreux désavantages comparatifs pour l'industrie textile : manque de personnel qualifié et de capitaux pour financer les investissements, coût élevé de l'énergie et des transports, enclavement, faiblesse du marché intérieur et concurrence des importations, notamment celles, souvent frauduleuses, de friperie. L'exemple du Pakistan, qui était encore le 2<sup>ème</sup> exportateur mondial de coton brut en 1988/99 et est devenu importateur net depuis le milieu des années 90 pour se hisser au rang de premier exportateur mondial de filés de coton (récemment dépassé par son voisin indien) n'est certainement pas reproductible. En outre, le marché mondial des textiles en général et celui des filés en particulier, subissent au moins autant de distorsions que le marché de coton brut. Le marché mondial des filés est une jungle dans laquelle les acheteurs font la loi et les prix sont parfois inférieurs à ceux de la matière première et la concurrence déjà féroce va encore s'exacerber avec l'élimination des quotas sur les produits textiles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Dès lors, les exportations de coton brut resteront pour longtemps primordiales pour l'Afrique.

Les exportations africaines de coton brut ont plus que doublé atteignant 1,3 millions de tonnes, soit les deux-tiers de la production. L'Afrique a conservé son rang de deuxième exportateur mondial, derrière les Etats-Unis, et maintenu sa part des exportations mondiales autour de 20%. Cependant, l'Egypte qui était le deuxième exportateur mondial en 1950 n'est plus qu'au 5<sup>ème</sup> rang en Afrique en 2004/05. La très forte dépendance du coton africain par rapport au marché international rend les filières et, par voie de conséquence, les économies de nombreux pays africains particulièrement sensibles aux fluctuations du marché. Les pays africains offrent peu de protection à leurs producteurs en cas de chute des cours.

L'accroissement de la production cotonnière africaine provient avant tout des pays de la zone franc, qui s'est hissée au rang de deuxième exportateur mondial devant l'Ouzbékistan. La production cumulée des onze pays producteurs de la zone (par ordre décroissant Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Cameroun, Togo, Tchad, Sénégal, République Centrafricaine, Niger et Guinée Bissau) est passée de 30 000 tonnes en 1950/51 à 200 000 tonnes en 1980/81 puis à un million de tonnes en 2001/02, alors que la production des autres pays situés au Sud du Sahara a triplé depuis 1950 et devrait dépasser pour la première fois la barre des 600.000 tonnes en 2004/05. La production de l'ensemble de la zone franc est relativement homogène grâce à des conditions naturelles similaires et à une certaine uniformisation variétale. La zone franc produit un coton de qualité, ayant des caractéristiques, égales ou supérieures à celles des types pris en compte pour le calcul de l'Indice A de Cotlook, qui conviennent à la filature peignée à anneaux. La part de la zone franc sur ce créneau moyen-haut de gamme du marché est de l'ordre du tiers.

Le coton de la zone franc fait face à une triple concurrence sur le marché mondial. Tout d'abord, il y a concurrence entre les cotons de la zone dont la commercialisation s'effectue en ordre dispersé. Ensuite, s'exerce la concurrence des autres cotons et, en premier lieu, du coton américain qui bénéficie d'un programme de soutien gouvernemental à la production et aux exportations particulièrement efficace. Enfin, le coton africain comme les autres origines se heurte à la concurrence des fibres synthétiques qui entraîne une baisse inexorable de la part du coton dans la consommation totale de fibres.

Face à cette concurrence, le principal avantage comparatif du coton de la zone franc réside dans la récolte manuelle. En effet, le coton graine récolté à la main est plus propre et la fibre qui en est issue a moins de neps et une moindre teneur en fibres courtes que le coton récolté à la machine qui doit faire l'objet d'un nettoyage plus sévère car il est beaucoup plus chargé en débris végétaux. Malheureusement, force est de constater une certaine dégradation de l'image de marque des cotons de la zone franc alors que, dans le même temps, les exigences qualitatives des filateurs ne cessent d'augmenter et que la concurrence des autres origines ne cesse de s'intensifier. De fait, l'avantage par rapport aux cotons récoltés mécaniquement a été perdu à cause de la présence de corps étrangers dans la fibre. Le coton récolté à la main est ainsi en pratique décoté par rapport à ses concurrents alors qu'il devrait théoriquement bénéficier d'une prime. Certains filateurs refusent même par principe d'acheter les cotons récoltés à la main car ils jugent les risques liés à la contamination trop élevés au regard des exigences qualitatives de leurs clients en amont. L'élimination de la contamination est donc un enjeu vital pour l'avenir des filières cotonnières de la zone franc, en suivant l'exemple du Zimbabwe et de la Zambie où la recherche systématique de qualité se traduit par une prime d'au moins 10% sur les prix de vente de la fibre par rapport aux autres provenances africaines.

Comme le coton se vend en dollars sur le marché mondial, le taux de change est un facteur fondamental de la compétitivité. Le franc CFA est lié à l'euro par une parité fixe de 656 CF et la compétitivité de la zone franc s'est fortement dégradée depuis le début de l'année 2002. La chute du billet vert par rapport à l'euro, pèse lourdement sur les coûts de production exprimés en francs CFA. Toutes choses égales par ailleurs, le coût de revient moyen du coton produit dans la zone franc rendu dans les ports d'importation est passé de moins de l'équivalent de 50

cents la livre en 2001/02 à plus de 70 cents la livre en 2004/05. La zone franc n'a donc plus les coûts de production parmi les plus bas au monde car les monnaies de ses concurrents, à l'exception du dollar australien, ne se sont pas autant revalorisées par rapport au billet vert.

Par conséquent, la campagne 2004/05 sera dramatique pour les pays producteurs de la zone franc. En effet, la chute des cours sur le marché mondial, contrecoup de l'envolée des prix fin 2003, amplifiée par les conditions climatiques presque idéales dans les principaux pays producteurs ainsi que par les subventions offertes à des producteurs peu compétitifs, se conjugue avec l'effondrement du billet vert. Rattaché à l'euro qui s'est apprécié de 58% depuis février 2002, le franc CFA est aujourd'hui totalement surévalué par rapport à la monnaie américaine en termes de pouvoir d'achat. Ce handicap fondamental pour toutes les exportations de la zone franc est aujourd'hui insurmontable pour les filières cotonnières. Avec un Indice A équivalent à environ 500 CFA par kg - au plus bas depuis 1993, à la veille de la dévaluation du CFA en janvier 1994 - les filières cotonnières de la zone franc se trouvent dans une situation pire qu'en 2001/02, bien que les cours en dollars soient supérieurs de 15%. La situation n'est pas aussi grave dans les autres pays africains dont les monnaies nationales ne se sont guère appréciées par rapport au dollar. La marge sur coûts variables est négative dans tous les pays de la zone franc, ce qui signifie que « plus on produit, plus on perd », alors même que les prévisions de récolte sont supérieures au record d'un million de tonnes enregistré en 2001/02. La marge de réduction des coûts de production est très limitée, sauf à diminuer sa principale composante, le prix d'achat au producteur, ce qui aggraverait la pauvreté des populations rurales. D'ailleurs, les gains de productivité sont souvent antinomiques avec l'exigence de qualité imposée par le marché. Dans un contexte de surabondance de l'offre, il est évident que les cotons de qualité ayant une bonne image de marque tirent mieux leur épingle du jeu que les cotons banalisés ou suspects. Il ne s'agit plus de produire plus et moins cher, mais de produire meilleur, quitte à produire moins, et de vendre mieux. Quoiqu'il en soit, il serait déraisonnable de penser que les cours vont retrouver leur niveau moyen des trois dernières décennies, soit 70 cents la livre, car les coûts de production dans le monde baissent avec les progrès technologiques. Par ailleurs, les subventions à la production cotonnière en Chine (continentale) aux Etats-Unis et dans l'Union européenne contribuent à la baisse des cours. Selon l'ICAC, l'élimination de toutes les subventions aurait conduit à une augmentation de 5 cents la livre des prix internationaux moyens au cours des campagnes 2002/03 et 2003/04. En conclusion, les filières cotonnières de la zone franc pourront donc difficilement survivre sans une dévaluation du franc CFA par rapport à l'euro, puisque les cambistes estiment que le dollar ne devrait pas se redresser de sitôt.

